

TROPHÉE JEAN BART

Championnats Inter-Ligues Nord 2026

DUNKERQUE

12/12/2026

Compétition de Patinage Synchronisé
Hauts de France – Normandie

Championnats Inter-Ligues

Compétition de Patinage Synchronisé

Dunkerque : date le 12/12/2026

Le Dunkerque Patinage, vous invite à participer aux Championnats Inter-Ligues, compétition amicale de patinage synchronisé des Hauts de France et de Normandie organisée sous l'égide de la F.F.S.G. selon les réglementations nationales et internationales. Cette compétition est ouverte aux clubs français et étrangers. Les patineurs des équipes doivent répondre aux règles ISU et être en possession de la licence compétition ou secondaire de la discipline « Patinage Synchronisé ».

LIEU

Patinoire Michel RAFFOUX (60 m x 30 m)
Route du Quai Freycinet 3 - Môle 1,
59140 DUNKERQUE
FRANCE

LISTE DES INVITÉS

La compétition est ouverte à tous les membres de l'Union Internationale de patinage synchronisé.

CATÉGORIES

La compétition est ouverte aux catégories :	
Synchro Unifié : programme libre	Novice Basic : programme libre
Préparatoire : programme libre	Junior National 2 : programme libre
Juvenile : programme libre	Senior National 2 : programme libre
Adulte : programme libre	Novice Advanced : programme libre
Mixed Age : programme libre	Junior ISU : Propage libre
	Senior ISU : programme libre

PRE-INSCRIPTIONS

Un lien « Preliminary Forms » partagé sur le Drive » qui a été envoyé début août à tous les clubs, doit être complété avant le **20 septembre 2026**. Il tient lieu de Pré-Inscription.

INSCRIPTIONS

Les droits d'inscription sont de **300 €** par équipe participante.

Le règlement à l'ordre de Dunkerque Patinage, doit être adressé par chèque en euros ou par virement bancaire au plus tard à la date limite d'inscription (les frais de virement bancaire sont à la charge des Clubs participants).

Une copie du règlement effectué devra être envoyée le plus tôt possible à contact@dunkerquepatinage.fr et sophielecailliez.dkcometes@outlook.fr

L'enregistrement de l'équipe sera valide seulement à la réception du règlement des droits d'inscription.

Les droits d'inscription, les Extra-Practice ainsi que les réservations de repas ne seront pas remboursés si le désistement intervient dans un délai inférieur à 3 semaines avant la compétition.

Adresse postale pour l'envoi du règlement

Dunkerque Patinage
Quai Freycinet, 3 route du Môle 1
59140 DUNKERQUE
FRANCE

Coordonnées bancaires pour le virement du règlement

Domiciliation :

SG GRAVELINES (02907)
1 RUE PASTEUR
59820 GRAVELINES

Références bancaires :

Code Banque : 30003
Code Guichet : 02907
Numéro de compte : 00050035881
Clé RIB : 45

IBAN : FR76 3000 3029 0700 0500 3588 145

BIC - Adresse SWIFT : SOGEFRPP

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : DATE 3 OCTOBRE 2026

COMPOSITION DU JURY

Pour chaque catégorie, le jury se compose au maximum d'un panel Technique (1 contrôleur Technique, 2 Spécialistes Techniques et 2 Data Vidéo Replay Opérateur) et d'un panel de juges comprenant 1 Juge Arbitre et 5 Juges minimum.

Chaque pays participant (autre que la France) peut désigner un juge figurant de préférence sur la liste de l'ISU saison 2026/2027.

La première réunion des Officiels d'arbitrage aura lieu à la Patinoire, le **samedi 12 Décembre 2026** selon l'horaire déterminé par le Juge Arbitre.

Le Comité d'Organisation prendra en charge les frais d'hébergement, de repas et de déplacement pour tous les juges français et officiels français de la compétition. Pour les juges étrangers nommés par leur nation, seuls les frais d'hébergement et de repas seront pris en charge.

Les frais de déplacement des Juges-Arbitres et du Panel Technique sont à la charge du club organisateur.

ENTRAÎNEMENT OFFICIEL

Chaque équipe se verra attribuer un temps d'entraînement officiel décrit ci-dessous. Les entraînements officiels se dérouleront, le samedi matin selon le tirage au sort :

Programmes Libres Official Practice		Programmes Libres Optionnal Practice	
Synchro Unifié	8 mn	Novice Basic	10 mn
Préparatoire	8 mn	Novice Advanced	10 mn
Juvenile	8 mn	Junior N2 - Junior N1	11 mn
Adulte	8 mn	Senior N2 - Senior N1	12 mn
Mixed Age	8 mn		

8 mn Synchro Unifié Prog : 2mn30 maximum	00'00 - 01'30	Echauffement
	01'30 - 04'00	Musique
	04'00 - 05'00	Libre
	05'00 - 07'30	Musique
	07'30 - 08'00	Libre - Sortie
08 mn Préparatoire, Juvenile, Adulte Prog : 3mn00	00'00 - 01'00	Echauffement
	01'00 - 04'00	Musique
	04'00 - 04'30	Libre
	04'30 - 07'30	Musique
	07'30 - 08'00	Libre - Sortie
10 mn Basic Novice, Novice Advanced Prog : 3mn00	00'00 - 01'30	Echauffement
	01'30 - 04'30	Musique
	04'30 - 06'00	Libre
	06'00 - 09'00	Musique
	09'00 - 10'00	Libre

11 mn Mixed Age, Junior N2, Junior N1 Prog : 3mn30	00'00 - 01'30	Echauffement
	01'30 - 05'00	Musique
	05'00 - 06'30	Libre
	06'30 - 10'00	Musique
	10'00 - 11'00	Libre
12 mn Senior N2, Senior N1 Prog : 4mn00	00'00 - 01'30	Echauffement
	01'30 - 05'30	Musique
	05'30 - 07'00	Libre
	07'00 - 11'00	Musique
	11'00 - 12'00	Libre

ORDRE DE PASSAGE

Pour chaque catégorie, l'ordre de départ sera déterminé par tirage au sort. Le tirage au sort sera effectué par ordinateur après la date butoir des inscriptions et sera disponible sur le site CSNPAS et sera envoyé par Sportity (code **ISD2026**).

ACCREDITATION-ACCUEIL

Toutes les équipes participantes, les officiels, juges-arbitres, juges et officiels de compétition sont invités à se faire accréditer dès leur arrivée à la Patinoire.

Un service d'accueil sera mis en place à la patinoire pendant la durée de la compétition à partir **du vendredi 11 décembre 2026, 17h30** à la patinoire.

Chaque équipe recevra 1 dossier d'accueil et des laissez-passer (1 Président, 1 Team Manager, 2 Entraîneurs par club et 2 Chaperons par équipe).

RÈGLEMENT NATIONAL (Site CSNPAS)

<https://www.csnps.org/francais>

SYSTÈME DE NOTATION ET COMPOSITION DES PROGRAMMES

Le système de notation est basé sur le Système de Jugement ISU.

Les compositions des programmes libres doivent selon la catégorie respecter les règlements ISU ou nationaux (cf règlements ISU et national).

Pour la composition détaillée, vous pouvez consulter le site **<https://www.csnps.org/accueil>** puis section Règlements.

FORMULAIRES

Un lien Drive permettant de compléter les Formulaires d'inscription sur le net, sera envoyé **dès le 21 septembre 2026**, par la CSNPAS, à chaque club pré-inscrit sur le « PRELIMINARY FORMS ». Tous les formulaires sont à compléter avant le **3 octobre 2026**.

Après cette date, pour les formulaires de 1 à 4, toutes modifications devront être demandées par mail à : cpernet@ffsg.org, sylvie.coupez@wanadoo.fr, copie contact@dunkerquepatinage.fr, sophielecailliez.dkcometes@outlook.fr et ce jusqu'au **5 décembre 2026**. Passé ce délai les changements ne pourront se faire que lors de l'accréditation. Pour les formulaires 5, 6, 7, pour toutes modifications merci d'informer le club organisateur contact@dunkerquepatinage.fr.

MUSIQUE

Toutes les équipes doivent fournir à l'avance leur musique de compétition d'excellente qualité sur un fichier MP3, conformément à la règle ISU 823. Elle doit être envoyée via we-transfer par e-mail, soit directement en pièce jointe soit à l'aide d'un lien de téléchargement au plus tard le **12 novembre 2026**, à contact@dunkerquepatinage.fr, sophielecailliez.dkcometes@outlook.fr. Chaque email devra contenir un seul fichier de musique ou de lien de téléchargement. Le sujet de l'e-mail doit être au format "**Nom de la catégorie, programme (libre) et le nom de l'équipe**".

Le niveau de volume de la musique tel que déterminé par la Commission médicale ne devra pas dépasser 85-90 Pression dB Niveau sonore dans toute la patinoire.

Chaque équipe devra apporter leur musique de compétition sur une clé USB à la compétition en guise de sauvegarde. Chaque clé USB doit être placée dans une enveloppe portant le nom de l'équipe, la catégorie, ainsi que la durée exacte de la musique (pas le temps de patinage).

FORMULAIRE PROGRAM CONTENT SHEET

Le formulaire « PROGRAM CONTENT SHEET » (Form 4) doit être transmis au Comité d'organisation au plus tard à la date limite d'inscription. Cependant, le contenu des programmes peut être modifié jusqu'à l'accréditation. Le formulaire modifié doit être envoyé au Délégué Technique: sylvie.coupez@wanadoo.fr jusqu'au **5 décembre 2026**. Passé ce délai, le Form 4 devra être remis lors de l'accréditation. Il n'est pas autorisé à le remettre directement aux Officiels de l'arbitrage.

CÉRÉMONIE DE CLOTURE - PODIUMS

Tous les participants sont tenus de se présenter en costume à la proclamation des résultats et à la remise des récompenses.

Les équipes doivent participer à la cérémonie de clôture selon le dispositif prévu par le Club Organisateur.

ORGANISATION

L'organisation de la compétition est placée sous la responsabilité du Club Organisateur qui se réserve la possibilité et le droit de prendre toute disposition nécessaire au bon déroulement de la compétition.

Toutes les décisions se rapportant à ces éventuelles dispositions seront prises en accord avec le Juge-Arbitre.

Le comité d'organisation de la compétition se réservent le droit d'annuler à court terme cette compétition en raison d'une situation de pandémie, des décisions des

autorités sanitaires nationales et/ou locales, et de diverses restrictions internationales en matière de voyage et de quarantaine.

DROIT A L'IMAGE

Tous les participants à la compétition (patineurs, accompagnateurs, spectateurs,...) autorisent l'utilisation de leurs images fixes ou en mouvement, les représentants, sans aucune compensation financière.

Ce droit est valable avant, pendant et après la compétition.

RESPONSABILITÉ

La Fédération Française des Sports de Glace et le Comité d'Organisation de la Compétition ne pourront être tenus responsables en cas de blessures ou de dommages dont les concurrents et les officiels pourraient être victimes.

Un service médical sera mis en place par le Comité d'Organisation pendant toute la durée de la compétition et des entraînements pour assurer les soins médicaux d'urgence sur les lieux de la compétition.

INFORMATIONS MÉDICALES

Les Responsables d'équipes devront être en mesure de communiquer pour chaque patineur, les renseignements médicaux nécessaires en cas d'urgence ou d'accident. Ces informations devront inclure, mais sans s'y limiter, ce qui suit, pour aider le personnel médical :

- Les allergies
- Les maladies existantes (asthme, ...)
- Les traitements et médicaments actuels
- Le carnet de vaccination
- Le groupe sanguin
- L'utilisation de lunettes, lentilles de contact, appareils dentaires

RÉCOMPENSES

Les trois premières équipes de chaque catégorie reçoivent une récompense. Chaque compétiteur reçoit un souvenir.

ANTIDOPAGE

Un contrôle antidopage pourra avoir lieu, il sera effectué conformément aux règles et procédures antidopage ISU actuelles (communication ISU n ° 2742 ou toute nouvelle mise à jour de cette communication). Aucun patineur n'est autorisé à consommer de l'alcool pendant la compétition.

EXTRA PRACTICE

En fonction des possibilités locales, Il serait possible de réserver des extra Practice via le Form 5. Toutes demandes particulières sont à adresser à : [**contact@dunkerquepatinage.fr**](mailto:contact@dunkerquepatinage.fr),

sophielecailliez.dkcometes@outlook.fr et sylvie.coupez@wanadoo.fr. Le paiement devrait être fait avant 3 semaines de la compétition. Tout sera géré par Dunkerque Patinage.

HÉBERGEMENT ET RESTAURATION DES ÉQUIPES

Il est possible de réserver des repas. Le club organisateur : « Dunkerque Patinage » via le Form 6. Toutes les demandes particulières sont à adresser à :

contact@dunkerquepatinage.fr, sophielecailliez.dkcometes@outlook.fr et sylvie.coupez@wanadoo.fr. Le paiement devrait être fait avant 3 semaines de la compétition. Tout sera géré par Dunkerque Patinage.

Merci de compléter le formulaire 7 pour fournir les informations de votre arrivée, départ et lieu d'hébergement.

Aucun frais d'hébergement ni de restauration n'est pris en charge par l'Organisation.

La liste des hébergements ci dessous:

MERCURE 81 Rue Florence Arthaud 59140 DUNKERQUE Tel : 0361088283	ALL SUITES APPART HOTEL Quai Freycinet 1 1 Avenue de l'université 59140 DUNKERQUE Tel : 0328697040
B&B Hôtel Dunkerque Centre Gare Place de la Gare 59140 DUNKERQUE Tel : 0892702260	IBIS Dunkerque Centre 13 Rue du Leughenaer 59140 DUNKERQUE Tel : 0328662907
BEST WESTERN Plus Hotel Cargo 37 Rue du président Poincaré 59140 DUNKERQUE Tel: 0328592070	IBIS BUDGET Rue de la Porte de Lille 59760 GRANDE SYNTHÉ Tel : 0892683163

PHOTOS

Afin de préparer le programme de la compétition, nous vous demandons de nous faire parvenir par e-mail à contact@dunkerquepatinage.fr, sophielecailliez.dkcometes@outlook.fr une photo de votre équipe pour l'inclure au programme au plus tard le **12 novembre 2026**.

RENSEIGNEMENTS

Pour plus de renseignements, veuillez-vous adresser à :

contact@dunkerquepatinage.fr, sophielecailliez.dkcometes@outlook.fr

PLANNING PRÉVISIONNEL

Vendredi 11 décembre 2026

Accréditation à partir de 17h30 - 20h00

17h30 - 20h00: Extra practice

Samedi 12 décembre 2026

07h00 – 23h00 Official Practice suivi de la compétition

Official practice pour programmes libres : pour toutes les catégories

Compétition programmes libres : Synchro Unifié, Préparatoire, Juvénile, Novice Basic, Novice Advanced, Mixed Age, Adulte, Junior N2, Senior N2, Junior N1, Senior N1
(**attention ceci n'est pas l'ordre de passage des catégories**)

Le planning sera communiqué après la date limite d'inscription pour le bon déroulement de la compétition.

LISTE DES FORMULAIRES

Form	Objet	A retourner avant le	CODE SPORTITY
1	Team Entry 1	3 octobre 2026	 Sportity For direct event information please download the Sportity app and insert this password: ISD2026 Sportity app is available in Available on the App Store Get it on Google play www.sportity.com  
2	Team Entry 2	3 octobre 2026	
3	Music Information	3 octobre 2026	
4	Program Content	3 octobre 2026	
5	Extra Practice	3 octobre 2026	
6	Repas	3 octobre 2026	
7	Voyage	3 octobre 2026	